

◆ **Nouveau**

## Le marché hebdomadaire de Gassin



Le marché hebdomadaire, montée Ven Terrau, a déjà ses fidèles. Légumes, fruits, miels, charcuteries de pays, fromages mais aussi vêtements d'été, accessoires et idées

cadeaux... Venez retrouver un vrai marché de Provence, jusqu'à la mi-septembre, chaque vendredi matin, de 8 h à 13 h, au cœur du village...

◆ **Ecole de voile de la Mouné,**

## La «plage de Gassin» accueille ses écoliers



Les jeunes Gassinois profitent de leur littoral méditerranéen. Tout le mois de juin, ils sont venus régulièrement à la plage de La Mouné s'initier aux plaisirs de la voile à bord de mini-catamarans. Plus d'une quarantaine d'élèves de CE2, CMI et CM2 des

classes d'Aurore Lamberts et Floriane Chodat se sont ainsi succédé à l'école de voile à raison de 12 séances chacune, de préférence le matin au moment où le vent et les courants sont les plus favorables. La plage est ouverte au public tout l'été.

### ◆ Sommaire

Nouvelle infirmière à Gassin  
L'Histoire en classe Primaire :  
un film sur 1914-18 Page 2 ▶

Pôle de santé :  
mobilisation des élus en faveur  
d'une IRM Page 3 ▶

La salle culturelle prend  
des couleurs !  
Accueil de loisirs sans hébergement  
du mercredi : nouveau en septembre  
Mort du Luc : la route rouverte  
depuis le 29 juin Page 4 ▶

Dossier  
Gassin au fil de l'eau  
Pour une gestion durable des mi-  
lieux aquatiques  
Pages 5, 6 et 7 ▶

Ca s'est passé à Gassin  
26<sup>e</sup> Granfondo Cannondale :  
plus de 1000 participants !  
Rallye des 2 CV :  
Gassin, étape ultime !  
Fête de la Musique :  
avec les élèves du conservatoire  
Rostropovitch Landowski  
Spectacles de fin d'année  
aux écoles Pages 8 et 9 ▶

Animations : programme complet  
des festivités de l'été  
Pages 10 et 11 ▶

Expositions au Foyer des Campa-  
gnes, foires artisanales et visites  
guidées gratuites Page 12

### ◆ **COS majoré pour les logements sociaux**

Conformément à l'article L 127-1 du code de l'urbanisme, le maire de Gassin a décidé la délimitation d'une zone à coefficient d'occupation des sols (C.O.S.) majoré pour les programmes de logements comportant des logements locatifs sociaux. A cet effet, le projet de délibération sera à la disposition du public à compter du 18 juillet 2012, et ce, pendant un mois. Lors de cette période, les personnes intéressées pourront la consulter au service urbanisme aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie de Gassin, et consigner éventuellement ses observations sur le registre de concertation.

Retrouvez  
l'édito  
du Maire  
page 3

## ◆ Nouvelle infirmière à Gassin

**Rachel Marot rejoint Florian Marquès**



Notre commune dispose désormais de deux infirmiers libéraux au service de nos administrés. Tous deux assurent 7 jours sur 7 et toute l'année tout soin à domicile ou reçoivent (sur rendez-vous) à leur cabinet situé sous le Foyer des Campagnes. Mariée et maman d'une fille de 6 ans et demi, Rachel Marot a travaillé en chirurgie pendant 6 ans en Bourgogne puis 5 ans au pôle de santé de Gassin.



## Services techniques Acquisition d'un souffleur électrique plus performant !

Les services techniques de notre commune viennent de se doter d'un souffleur plus performant : plus léger, plus rapide et surtout particulièrement silencieux. Ce souffleur à main possède tous les avantages du thermique (puissance et efficacité) sans ses inconvénients. Il fonctionne sur batteries au lithium qui ne produisent pas d'émission de CO2. Ce souffleur permet aux équipes municipales de mieux entretenir voiries, trottoirs et placettes du village.

## ◆ Parc de Caruby

# Repas annuel avec les élus et tout le personnel de la mairie



### Un moment convivial au calme de Caruby

**C'**EST AU PARC de Caruby que l'ensemble du personnel municipal s'est retrouvé comme chaque année avec les élus pour partager en toute décontraction un repas champêtre préparé par Roger et Cathy (La Dame de Cœur).

L'occasion, comme l'a rappelé Yvon Zerbone, «de mieux se connaître, de renforcer la cohésion de notre équipe et

d'écouter les attentes des Gassinoises et des Gassinois». «Merci de votre engagement et du temps que vous consacrez à nos enfants et à notre population», a-t-il ajouté.

La mairie de Gassin est composée de 55 employés répartis en différents services : administratif, comptabilité, juridique, urbanisme et techniques (environnement, voirie et écoles).

## ◆ L'Histoire en classe Primaire

# Un film sur 1914-18



### Les Poilus de 14 ont suscité beaucoup de questions

**P**RÉSIDENT LE COMITÉ du Souvenir Français de Cogolin, Jean-Jacques Gentil intervient régulièrement en classes primaires et secondaires, en étroite concertation avec les chefs d'établissements et enseignants, pour transmettre aux jeunes la mémoire des heures sombres et glorieuses que la France a traversées. A Gassin, il a récemment diffusé aux élèves de CM2 un documentaire de 30 minutes («Le film du Poilu», «Les enfants de France pendant la guerre», «Le Noël des Poilus») réalisé à partir de documents d'archives datant de la Première

Guerre. Ces modules sont autant d'occasions d'éveiller nos jeunes à une réflexion sur notre Histoire, celle de l'Europe et sur les sacrifices consentis par nos aînés. Ce court-métrage qui provient du ministère de la Défense retrace la vie des enfants de leur âge durant ce terrible conflit mondial et sert d'appui à commentaires. A Gassin, la projection du documentaire, à laquelle assistait Brigitte Boyenval, élue et correspondante « Défense », a suscité de nombreuses questions sur la vie des Poilus, les permissions, les refus d'aller au combat, les privations, le travail des enfants, etc.

◆ **Pôle de santé**

# Mobilisation des élus en faveur d'une IRM

**Suite au nouveau refus des responsables de l'ARS, l'agence régionale de santé, de ne toujours pas attribuer d'IRM réclamée depuis des années, administratifs et médecins du pôle et élus du Golfe se mobilisent.**



**Les docteurs Casanova et Rocheton reçus par les élus gassinois, Yvon Zerbone, Fernand Ansaldo, Anne-Marie Waniart et Robert Pesce**

**Y**von Zerbone, maire de Gassin, a ainsi reçu récemment les docteurs Casanova et Rocheton, respectivement nouveau président et vice-président du Claps (comité de liaison au pôle de santé), pour leur apporter son soutien.

«Une IRM permet d'assurer immédiatement un diagnostic précis, ont-ils rappelé, dès les premiers soins d'urgence et de diriger le patient vers la spécialité nécessitée de par son état. Or, actuellement, lorsqu'un patient arrive au pôle de santé pour y être ausculté, s'il a besoin d'une IRM,

*il faut choisir un moyen de transport, Samu ou hélico. Entre le temps nécessaire pour mettre en place le dispositif et l'arrivée du patient à l'examen IRM, deux heures environ sont passées !*» «Ce sujet est très important pour notre santé !» ont-ils insisté.

Une pétition de soutien a été lancée. Elle circule, se trouve dans les mairies du golfe dont celle de Gassin et a déjà recueilli l'adhésion de plus de 1000 signataires.

L'avez-vous signée ? «Oui à l'obtention d'une IRM au pôle de santé de Gassin !».



◆ **Editorial**

# Que sera cet été ?



**N**ous sommes prêts. La Mort du Luc, barreau indispensable et complémentaire pour améliorer la circulation dans le Golfe, est en service. L'herbe sur les bords de nos routes est coupée pour éviter, par un mégot jeté, de provoquer un incendie. Le marquage au sol est rénové et la signalisation est plus lisible et mieux adaptée dans le souci de guider sûrement nos automobilistes. Les abords du village, sur 100 mètres, sont annuellement débroussaillés ainsi que nos propriétés communales et les aménagements routiers. Les haies sont taillées, les jardinières fleuries.

Bien sûr, il reste l'aménagement du virage du Treizain. Ces travaux sont nécessaires: le Conseil général fait tout pour qu'ils se terminent dans les meilleurs délais. Nos espaces boisés sont sous haute surveillance par notre Comité Communal Feux de Forêt, toujours prêt à guider les pompiers en cas d'incendie. Notre police, renforcée par deux ASVP, est prête à faire respecter le code de la route, combattre les nuisances sonores, surveiller vos habitations et contrôler le survol de notre commune par les hélicoptères.

Notre centre aéré, en constante amélioration, est prêt pour accueillir les enfants des parents qui travaillent. Quant à l'OMACL, il est sur le pied de guerre pour offrir des animations de choix gratuites à nos Gassinois et aux vacanciers.

La Commune est prête.

Il en va de même pour nos hôtels, nos restaurants qui, comme ceux de la place Deï Barri, ont renouvelé leur mobilier et améliorent leurs structures pour mieux abriter cette clientèle toujours nombreuse et fidèle à apprécier un bon repas dans le calme et surtout lors des soirées gassinoises. Bien sûr, il nous appartient à tous de recevoir et fidéliser cette clientèle dans les meilleures conditions et de lui offrir un séjour agréable dans notre belle commune.

Et maintenant, nous vous souhaitons une bonne saison estivale et que le soleil soit de la partie !

Yvon Zerbone, maire

## ◆ *Mort du Luc*

# Route rouverte depuis le 29 juin



**C**HOSE PROMISE, chose due. Comme annoncé dès le démarrage des travaux, le chantier de la Mort du Luc s'est terminé dans les temps et c'est le 29 juin

dès le matin que la route a rouvert. Plus large, goudronnée, elle sillonne la forêt et permet désormais aux automobilistes qui l'empruntent de mieux se croiser.

# La salle culturelle prend des couleurs !



**B**RAVO aux «enfants» qui fréquentent la salle, mise à leur disposition par la Mairie de Gassin, et qui l'ont entièrement relookée !

Ouverte en semaine de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18 h30, la salle culturelle est ouverte aux Gassinois de 6 à 11 ans. Tous ont pris pots de peinture et pinceaux et ont repeint de franches couleurs cette salle très fréquentée.

## ◆ *Nouveau*

# Accueil de loisirs sans hébergement du mercredi

**A** compter du 12 septembre, la mairie ouvre l'accueil de loisirs sans hébergement du mercredi. C'est un nouveau service pour les enfants de Gassin qui va permettre aux parents qui travaillent de mieux s'organiser. Il accueillera les élèves de 3 à 11 ans (de la petite section de maternelle au CM2). Renseignements et inscription en mairie.



**Pots de peinture, pinceaux et une franche mobilisation de tous**

## ◆ *Incivilités*

# Respectez les biens publics !

**L**E MINI-STADE situé au cœur du village a encore subi des dégradations. Ces incivilités sont d'autant plus regrettables qu'elles sont l'œuvre de quelques individus qui, par ces actes, privent ou empêchent l'ensemble des écoliers de notre commune de pratiquer du sport dans de bonnes conditions. Le mini-stade est un

lieu public ouvert à tous, libre d'accès (sauf le soir) et qui vient d'être remis à neuf par la municipalité. Il serait stupide que, par la faute de quelques uns, ce terrain apprécié par ailleurs ne soit ouvert que sur rendez-vous. Des poubelles ont été installées pour collecter papiers et emballages de boisson. Merci de respecter cet espace !



# Gassin au fil de l'eau

## Pour une gestion durable des milieux aquatiques

**Notre commune a intégré le syndicat intercommunal de la Gisèle (SIG) il y a deux ans. Une de ses missions est la mise en œuvre de la gestion durable des milieux aquatiques. Il y a quelques semaines, le SIG tenait une réunion publique afin d'informer les propriétaires des terrains concernés par la réhabilitation des cours d'eau qui traversent à la fois leur propriété et notre commune.**

**L**e SIG a récemment fait procéder à une enquête d'utilité publique à propos des cours d'eau du Bélieu et du Bourrian. Elle s'est achevée il y a peu et le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

Les travaux devraient donc commencer à la fin de l'été. Cette enquête faisait suite au dossier de déclaration d'intérêt général (DIG) qui permet d'intervenir en toute légalité sur les propriétés privées. (Suite dossier pages 6 et 7) ▶

## Gassin au fil de l'eau : Pour une gestion durable des milieux aquatiques

### Restauration des cours d'eau

**SON OBJET :** la mise en œuvre d'une politique de restauration globale et concertée des cours d'eau de la commune afin d'améliorer les conditions d'écoulement sur les tronçons proches du littoral, de restaurer les milieux aquatiques et d'assurer le ressuyage\* des espaces inondables. Cette procédure permet au SIG de se substituer au devoir des propriétaires riverains quant à l'entretien de leurs berges en vue d'une gestion cohérente et globale des cours d'eau. C'est le plan de gestion du Bélieu et du Bourrian qui prévoit et organise l'ensemble des travaux nécessaires à la restauration des cours d'eau.

### Rétablir les capacités d'écoulement

Le plan de gestion des cours d'eau qui sera prochainement déclaré d'intérêt général par le Préfet a mis en évidence que l'entretien des berges sur ces cours d'eau semblait insuffisant (alors qu'il est à la charge des propriétaires riverains en vertu de l'article R 215.14 du code de l'environnement). Ces travaux, essentiellement des opérations de bucheronnage, débroussaillage, curages ponctuels et aménagement de berges, seront donc exécutés à la place des propriétaires riverains. L'objectif étant d'optimiser le fonctionnement naturel des cours d'eau par des travaux de restauration en rétablissant leurs capacités d'écoulement. Ils visent également à limiter l'apport de bois flottants transportés par la rivière afin de diminuer la fréquence de formation d'embâcles\*\* sur les linéaires «à risques».

#### **Le syndicat intercommunal de la Gisle. Près de 70 km de cours d'eau à gérer !**

Le Syndicat intercommunal de la Gisle regroupe les communes de Cogolin, Grimaud, la Mole, Ramatuelle et Gassin. A Gassin, il est notamment chargé de la mise en œuvre de la gestion durable des milieux aquatiques des bassins versants du Bélieu et du Bourrian. Ses missions sont la restauration des cours d'eau et la lutte contre les inondations, le portage et l'animation du contrat de rivière de la Gisle qui a, par exemple, abouti à la création de la nouvelle station d'épuration de Cogolin/Gassin (lire La Vie Gassinnoise d'octobre 2011), la communication, la surveillance du territoire et le conseil. Il est ainsi l'interlocuteur naturel de ces communes pour tout projet ayant trait à la gestion de l'eau et des cours d'eau sur ce territoire.



### Permettre la réalimentation des nappes phréatiques

EN INTERVENANT de manière distincte selon les enjeux de chaque tronçon de cours d'eau, le SIG a adopté une gestion dite «différenciée». Ainsi, la gestion des

tronçons en zones urbaines et périurbaines aura pour but de favoriser les écoulements afin de limiter les risques d'inondations. En revanche, les tronçons situés en tête de cours d'eau seront traités en vue de freiner la propagation des crues et de favoriser les débords dans les zones naturelles, ce qui permettra la réalimentation des nappes phréatiques (exploitées pour

**Les travaux d'entretien ont pour but de favoriser les écoulements sans endommager le fonctionnement écologique des cours d'eau et de leurs abords.**



**Avant/ après. Exemple d'intervention réalisée en urgence à hauteur du collège de Gassin : l'embâcle (bois morts) a été traité, une érosion a été traitée par génie végétal (coté droite : rive droite) a été retalutée**



## Travaux d'entretien courant Participation des propriétaires riverains

Le programme des travaux d'entretien et de confortement des berges a été établi sur la période 2011-2016 pour un montant total de 800 000 euros HT. 80% sont pris en charge par les partenaires financiers du Syndicat (Agence de l'Eau, Région, Département...). La participation demandée, uniquement pour les travaux d'entretien courant, aux propriétaires riverains (60 sont concernés) a été fixée à 64 centimes d'euros par mètre linéaire de berge. Les propriétaires riverains qui engageraient eux-mêmes les travaux peuvent être exonérés de cette participation, sous certaines conditions d'exécution des travaux.

La commune pour sa part finance 20% du montant des travaux de confortement de berges et participe à l'entretien des cours d'eau lui appartenant.



**Les ruisseaux de notre commune : le Belieu et le Bourrian sont les plus connus. Il existe aussi la Gisclette, la Tortue, le Val de Bois et le Bertaud.**

l'eau potable : ce n'est pas le cas à Gassin) tout en limitant les impacts en aval et en maintenant des espaces naturels riches en biodiversité.

### Ne pas créer d'embâcles

CES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN sont définies par tranches de travaux, la période de retour sur ces tranches étant de trois ans

par respect du cycle naturel de croissance des végétaux. Les arbres trop penchés, vieillissants ou morts risquant de tomber dans la rivière sont abattus, les branches basses sont coupées afin de ne pas créer d'embâcles, l'enlèvement de ces derniers fait aussi partie des travaux. Chaque année, des quantités importantes de déchets (cyclomoteurs, électroménager, pneus, ferrailles...) sont retirées des cours d'eau, notamment sur la Giscle et la Mole.

### Maintien d'une diversité d'espèces végétales

LES CANNIERS, souvent laissés à l'abandon se sont largement étendus grâce à leur système racinaire traçant (rhizomes). La présence de cette espèce inadaptée à la bonne tenue des berges (les rhizomes s'étendent en surface mais pas en profondeur) a empêché le développement d'une véritable ripisylve. En les débroussaillant et en évitant les arbres et les arbrisseaux, la repousse d'essences adaptées au milieu (frênes, saules, aulnes) dont le volume racinaire est très souvent égal à celui du houpier (partie aérienne des arbres) est favorisée. Afin d'accélérer la concurrence avec les canniers, des plantations et des boutures de ces espèces sont mises en place.

L'éradication des plantes envahissantes telles que le Gynérium (dit «Herbe de la Pampa») et le mimosa fait également partie des préoccupations du SIG, l'arrachage et le dessouchage de ces espèces limitent leur dissémination et concourent ainsi au maintien d'une diversité d'espèces végétales.



### L'ÉQUIPE DU SIG

*7 personnes la composent*

*Président : Erwan de Kersaint Gilly*

*Vice-présidents : André Lanza, Fabien Codou*

*Membres délégués titulaires de Gassin :*

*Yvon Zerbone, Eric Guillec, Robert Pesce*

*Aide administrative et comptable du SIVOM :*

*Cathy Matty, Colette Nortés Alcaraz*

*Technicien responsable, chargé de mission :*

*Benjamin Van Lunsen*

*Techniciens de rivière :*

*Nicolas Bonné et Josiane Girodengo*

**in suite à la crue d'octobre 2009 : l'en-**  
**al (coté gauche : rive gauche) et la berge**

**\*Ressuyage : action d'éliminer de l'eau en excès stockée dans le sol**

**\*\* Embâcles : éléments divers créant des «bouchons»**

# Ca s'est passé



## 26<sup>e</sup> Granfondo Cannondale le 15 avril. Une arrivée gassinoise !

Ils étaient plus de 1000 participants venus courir de France et d'Europe (une dizaine de nationalités au total !) cette 26<sup>e</sup> édition entre Saint-Tropez et Gassin via le massif des Maures. Avec trois parcours selon les forces et les gabarits de chacun, 179, 136

ou 59 km, qui les invitaient à gravir les cols du Canadel, du Babaou, de Collebasse ou de ND-des-Anges avant de franchir la ligne d'arrivée dans la plaine de Gassin près du parking du collège Victor Hugo. Un grand merci à tous les bénévoles de

l'OMACL et de l'Avenir Cycliste Gassinois qui ont participé à la réussite de cette manifestation sportive, sans oublier Claude Juniot, principal du collège, et Thierry Derbez, mécène de l'épreuve et participant actif. Rendez-vous en 2013 !



**Un public mélomane à l'écoute de la chorale et de l'ensemble musical Crescendo**



**Vide-greniers et journée des associations. Succès plein pour cette nouvelle journée organisée sur la place des Barrys. Une quinzaine d'exposants au total qui ont attiré la foule des beaux jours.**

## Rallye des 2 CV Les Plus Beaux Villages de France à l'honneur !

On regrettera le faible taux de participants à ce rallye dont l'étape ultime, depuis Vézelay, était notre village. Tous ont cependant apprécié, malgré un temps peu clément, l'accueil et le cadre de notre commune comme les organisateurs ont tenu à le souligner dans une lettre de chaleureuses félicitations.





# à Gassin



**Fête de la Musique 2012. Pour la première fois, Gassin recevait les élèves du conservatoire Rostropovitch Landowski dans le cadre idéal de la place des Barrys. Concert en plein air et sous les étoiles en deux parties : première partie classique avec flûtes et cordes. Deuxième partie avec de la musique contemporaine et du jazz. Et une surprise de dernière minute : une remarquable démonstration de zumba par le groupe de Mission Sport !**



**Spectacle de fin d'année avec les élèves de l'école primaire**

# Agenda et Festivités



## 21 au 29 juillet

OPEN DE GASSIN : tournois de polo au haras de Gassin. Finale le 29 juillet

## Vendredi 20 juillet

GRAND BAL MOUSSE et spectacle concert Atomic Tour Party : aire de Loisirs à 21h30

## Sam 21 et dim 22 juillet

SALON DE LA VOITURE DE PRESTIGE : 12000 Ultimate, Paris-Saint-Tropez via le cercle polaire. Arrivée Domaine Bertaud Belieu vers 16h

## Mardi 24 juillet

17<sup>e</sup> FESTIVAL DE CHORALE internationale en Provence : «Les Perles d'Odessa», chorale d'Ukraine. Salle de l'Espéidou à 21h30



## Ven 27 et sam 28 juillet

«BMW POLO MASTERS Gassin Saint-Tropez by night» de Jean-Yves Delfosse : domaine du Bourrian à partir de 18h30, animations et spectacles équestres, concours de voitures anciennes et d'élégance. Matches à partir de 21h en nocturne. Polo Night Live Party à partir de 23 h

La Vie Gassinnoise



## Vendredi 13 juillet

RETRAITE AUX FLAMBEAUX avec les Major's Olympique Pom Pom Girls de Marseille : aire de Loisirs à 21h



## Samedi 14 juillet

CONCERT REGGAE GRATUIT : le retour tant attendu de Ras Daniel Ray accompagné du Soul and Co Sound System. Roots, Rock, Reggae : aire de Loisirs à 21h



«Les Perles d'Odessa» : un enchantement !



La grande revue Equinoxe : un rendez-vous incontournable !

## Vendredi 3 août

LA GRANDE REVUE EQUINOXE : tous les succès des comédies musicales actuelles, un rendez-vous incontournable de qualité attendu de tous. Aire de Loisirs à 21h

## Jeudi 9 août

CONCERT DE PIANO par François Letschiner. Chapelle de la Consolation à 21h30. Participation : 7 € au profit de l'URMA.

# Agenda et Festivités



## Samedi 11 août

Grand Aïoli de la Saint Laurent suivi du concours de boules. Chapelle de la Consolation, à partir de Midi. Participation aux frais : 25 €. Réservations : 04 94 54 25 79 ou 06 60 44 44 87



## Dimanche 12 août

Fête de la Saint Laurent : aubade sur le parvis de la mairie à partir de 10h, messe provençale et anchoïade à la Chapelle de la Consolation. Possibilité de pique-nique sous les tentes avec panier personnel.

## Vendredi 17 août

Hommage à la Bretagne avec le groupe Celtic Kanan. Aire de Loisirs à 21h



## Jeudi 23 août

Open du Soleil : parade des Cavaliers du Polo dans les rues du village accompagnée par les fifres et tambours du Yellow Ribbons. A partir de 19h



## Vendredi 24 août

Hommage à Mickaël Jackson avec Mjilil et ses danseurs et danseuses. Aire de Loisirs à 21h

## Ven 24 août

Les Vendanges du Désert : domaine Bertaud Belieu



## Du 7 au 10 septembre

Rencontre de jardins aux Pépinières Derbez : 4 jours de salon, 3 nocturnes, 200 exposants, 20 designers, 13000 visiteurs attendus



Depuis le village de Gassin, un des plus beaux points de vue sur le golfe de Saint-Tropez et les îles d'Hyères

## Les 30 ans des Plus Beaux Villages de France

L'association des «Plus Beaux Villages de France» dont Gassin fait partie depuis 1994 vient de fêter ses 30 ans. Après 30 ans d'émotions et tout en conservant une stratégie organisée

autour du triptyque «Qualité, notoriété, développement», le décor a changé: nouveau logo, nouvelle charte graphique et un site Internet remodelé. Un guide et la carte Michelin des

villages ont été édités (En vente à la Boutique des Maîtres Vignerons, à La Garrigue, à la Maison du Village et chez Vival). A retrouver sur : [www.lesplusbeauxvillagesdefrance.org](http://www.lesplusbeauxvillagesdefrance.org)

### Visites guidées gratuites

Découvrez le village de Gassin avec des guides interprètes professionnels. Tous les mercredis, jusqu'en octobre, rendez-vous à la table d'orientation à partir de 16h (sauf en juillet et août à partir de 18h).



### En vacances, lisez !



La bibliothèque de Gassin est ouverte le mercredi, de 17 h à 18 h.  
Tél. : 06 82 03 85 45

### Les foires artisanales à l'Aire des Loisirs Notez-le !

17 juillet à partir de 18 h (ADAC)  
27 juillet de 17 h à 23 h avec Plein V'Arts  
1er août de 17 h à 23 h avec Plein V'Arts  
8 août de 17 h à 23 h avec Plein V'Arts  
21 août à partir de 18 h (ADAC)



### Au Foyer des Campagnes Les expositions de l'été

2 au 15 juillet : Claudio Missagia  
16 au 29 juillet : Dominique Objois  
30 juillet au 12 août : Tamara Lawson  
13 au 26 août : Véronique Balin Kourgousoff  
27 août au 9 septembre : Dominique Objois  
10 au 16 septembre : «Les Amis des Arts»  
17 au 30 septembre : Marie-Adeline Robillard

## Numéros utiles

Le secrétariat de la mairie est ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h  
Tél. : 04 94 56 62 00  
Sapeurs-pompiers : 18  
Samu : 15 (112 d'un téléphone portable)  
Police municipale : 04 94 56 62 17  
Gendarmerie : 04 94 97 26 25  
SOS médecins : 04 94 97 65 65

Hôpital du golfe de Saint-Tropez : 04 98 12 50 00/ Pharmacie de garde : 32 37  
Ambulances Assistance 83 : 04 94 56 60 64  
Centre ambulancier : 04 94 56 35 10  
Centre antipoison : 08 25 81 28 22  
Urgences vétérinaires : 04 94 54 60 81  
Infirmier libéral à Gassin : 06 61 42 48 68  
Permanence taxis Gassin : 04 94 56 50 14  
Bibliothèque centre-village : 04 94 56 19 18

Responsable de la publication : Yvon Zerbone  
Comité de rédaction présidé par Fernand Ansaldi, Premier adjoint, avec la participation de M<sup>mes</sup> Anne-Marie Waniart et Déolinda Berne, élues  
Conception-rédaction : [www.presse-edition.com](http://www.presse-edition.com)  
Maquette : Jean-Pascal Grémy  
Impression : Groupe Riccobono Offset Presse  
Tirage : 2000 exemplaires  
Siège : Mairie de Gassin. BP18.83580 Gassin  
Tél. : 04 94 56 62 00. Fax : 04 94 56 41 61  
Site Internet : [www.mairie-gassin.fr](http://www.mairie-gassin.fr)  
Dépôt légal à parution